



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE
DU
MERCREDI 29 AVRIL
2026

VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : mairie@aire-sur-adour.fr - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

OBJET : Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Délibération n° 2026-051

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE MERCREDI VINGT-NEUF AVRIL A DIX-NEUF HEURES TRENTE,

Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du jeudi vingt-trois avril 2026, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. MARTI Jérémy, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. Jérémy MARTI, Agathe BOURRETERE, Emmanuel MAUMUS, Florence GACHIE, Johann FRANCKE, Paulette SAINT-GERMAIN, Julien VALETTE, Carole DUPRIEU, Jean-Baptiste ANGEL, Patricia DUFAU, Sébastien PRIAN, Nathalie LENCAUCHEZ, Jean-Pierre TRABESSE, Virginie LUCBERNET, Florent LARQUE, Myriam DUCOURNAU, Grégoire CASSOU, Jean-Michel TOLDI, Patricia DARRIBEAU, Romain VITO, Mylène VACHER, Corinne LAFFITTAU, Tony FRANCHETTO, Isabelle MECHIN, Damien SORRAING, Chrystelle BARON, Stéphane LABORDE, Sophie LEFEVRE.

PROCURATIONS : MME Julie STEFANIAK à M. Grégoire CASSOU

EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Emmanuel MAUMUS

<p>Conseillers Municipaux en exercice : 29 Conseillers Municipaux présents : 28 Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 1 Conseillers Municipaux excusés : 0</p>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1650,

Vu le courrier de M. le Directeur Général des Finances Publiques en date du 30 mars 2026,

Vu le rapport présenté par M. le Maire,

Considérant qu'aux termes des dispositions de l'article 1650 du Code Général des Impôts, « *Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de sept membres, savoir : le maire ou l'adjoint délégué, président, et six commissaires. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, le*



nombre de commissaires siégeant à la commission communale des impôts directs ainsi que celui de leurs suppléants est porté de six à huit. Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission »,

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressées par le Conseil Municipal,

Considérant que les nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseils Municipaux,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : De dresser, comme suit, la liste des contribuables susceptibles de siéger au sein de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) de la commune d'Aire sur l'Adour :

Président :

- M. Jérémy MARTI (10 rue du Tailleur – 40800 Aire sur l'Adour)

Titulaires :

- M Emmanuel MAUMUS (19 rue des Maraîchers - 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Paulette SAINT GERMAIN (307 Chemin de Compayret – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Patricia DARRIBEAU (5 rue des maraîchers – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Myriam DUCOURNAU (2083 rte de Lussagnet – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Virginie LUCBERNET (12 rue chantecler – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Florence GACHIE (1806 Route de Pau – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Claude POMIES (213 chemin du Cali – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Jacques SAINT GENEZ (200 Impasse de Laouillé – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Carole DUPRIEU (7 rue de Prat – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Camille DUGARRY (596 chemin de Latapy – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Eric SARRADE (2105 Route de Latrille – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Stéphane LABORDE (25 rue de la Comète – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Chrystelle BARON (27 rue Carnot – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Patrice DESTRUHAUT (33 rue du Tailleur – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Pierre DESBATS (44 Bld Lamothe – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Christophe CARTEAU (1040 route du Houga – 40800 Aire sur l'Adour)

Suppléants :

- M. Jean-Pierre TRABESSE (23 avenue Jean-Charles Lamarque - 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Yves CAZABAN (23 rue Pasteur – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Christophe QUIENOT (8 promenade du Portugal – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Hélène POIRON (4 rue du Luzo, résidence le clos du Mestade, maison C10 – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Sébastien PRIAN (175 chemin du bagan – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Jean-Michel TOLDI (9 rue Joseph Peyre – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Loreen LATORRE (529 impasse Bellevue – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Corinne LAFFITTAU (2040 route du Capon – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Sophie LEFEVRE (20 rue du Maréchal Leclerc – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Vincent BARRAILH-LAFARGUE (1933 chemin du Marchand – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Cédric POMIES (156 chemin du Petit Péporte – 40800 Aire sur l'Adour)



- Mme Sonia GUIDOLIN (25 rue du 13 juin – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Yoann PELLARINI (110 chemin du Capite – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. Mathieu SARRADE (2515 route de Lussagnet – 40800 Aire sur l'Adour)
- Mme Françoise GODEFROY (2 rue Chantemerle – 40800 Aire sur l'Adour)
- M. François AUDHUY (260 impasse de Lassarrade – 40800 Aire sur l'Adour)

Article 2 : D'autoriser M. le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Ampliation, de la présente délibération sera adressée à M le Directeur Départemental des Finances Publiques.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 29 avril 2026,

Le Maire,



Jérémy MARTI

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-